

FLASH INFO

N°81 du 23 mai 2023



Syndicat Mixte Intercommunal
du Canton d'Anet

TONTE DES PELOUSES ET TRAVAUX DE BRICOLAGE : les travaux avec tondeuses, tronçonneuses, perceuses, raboteuses, scies mécaniques, ne peuvent être effectués que :

- les jours ouvrables de 8 h 30 à 12 h 00 et de 14 h 30 à 19 h 30
- les samedis de 9 h 00 à 12 h 00 et de 15 h 00 à 19 h 00
- les dimanches et jours fériés de 10 h 00 à 12 h 00.

MUSIQUE POUR TOUS :

A l'occasion du 14 juillet, le Conseil Municipal propose une soirée "*Musique pour tous*" avec repas offert par la Commune et servi par les membres du Conseil Municipal. Cette fête se déroulera le **JEUDI 13 JUILLET 2023** à partir de 20 h à la Salle des Fêtes.

Vous pouvez retourner le coupon ci-dessous si vous êtes intéressé, avant le 28 juin 2023 en indiquant le nombre de personnes de Saussay -pour lesquelles le repas est **gratuit** (sauf les boissons)- et le nombre de vos invités pour lesquels le prix du repas est fixé à 25 €, gratuit jusqu'à 5 ans. Cette soirée sera organisée si au moins 80 personnes sont inscrites. Nombre de places limité à 120. Inscrivez-vous sans tarder.

COUPON REPONSE A RETOURNER avant le 28.06.2023 :

Adresse

Mail :

Nombre de personnes habitant Saussay :

Invitées (1) 25 € x = €

Nom et prénoms des personnes habitant Saussay :

Nom et prénoms des personnes invitées (gratuit jusqu'à 5 ans) :

(1) Chèque à joindre impérativement au nom du Régisseur de Recettes de Mairie de Saussay. Un reçu vous sera adressé, pour justificatif.

Le SMICA gère l'eau potable et l'assainissement collectif sur notre commune.

Le syndicat est joignable au 02.37.82.71.88 du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h

En dehors de ces horaires, nous vous communiquons les n° astreintes :

- eau potable 06.45.52.89.76
- assainissement collectif 06.17.53.16.13

DECLARATION A EFFECTUER AVANT LE 30 JUILLET 2023 : tous les propriétaires de biens immobiliers à usage d'habitation, particuliers et entreprises, doivent déclarer l'occupation de leurs logements sur l'espace «Gérer mes biens immobiliers» du site impots.gouv.fr. Si vous avez des difficultés, vous pouvez prendre un rdv téléphonique ou envoyer un message au service des impôts des particuliers via votre espace personnel.

Si vous n'avez pas de compte, un formulaire papier est disponible en mairie. Si vous avez des difficultés pour remplir ce formulaire, vous devez prendre rendez-vous à la maison France Services d'Anet 25 Rue Diane de Poitiers 28260 Anet 02 37 62 55 25 ou au service des Impôts des particuliers 1 bis rue des Granges - 28109 Dreux Cedex - 02 37 38 06 00

Si vous n'effectuez pas cette déclaration, vous êtes passible d'une amende de 150€.

Inscription sur le registre des personnes vulnérables : Cela nous permettra, en cas de déclenchement du plan d'alerte et d'urgence consécutif à une situation de risques exceptionnels ou climatiques (par exemple canicule) de vous apporter les conseils et l'assistance dont vous pourriez avoir besoin. Prière de nous contacter par téléphone au 02.37.41.91.82.

MAIRIE : la mairie sera fermée le samedi 27 mai 2023.

ENTRETIEN DES TROTTOIRS : dans l'intérêt de tous, nous demandons à chacun d'entretenir son trottoir.

ENTREPRISES DE SAUSSAY : Afin de mettre en avant toutes les entreprises de notre commune, sur notre site internet, merci de nous envoyer votre carte de visite par mail communedesaussay@orange.fr. Nous vous en remercions par avance.